

<http://clg-blois-vienne-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1015>



Réglement de la demi-pension

- GESTION ET RESTAURATION -

Publication date: vendredi 8 juin 2018

Copyright © COLLEGE BLOIS VIENNE - Tous droits réservés

Réglement de la demi-pension

En lien ci-dessous, le règlement du conseil départemental de Loir-et-Cher pour le service annexe de la demi-pension.